



Demande aide huissier de justice pour dette ex-ami

Par **kikichinoise**, le **16/11/2015** à **17:13**

Bonjour,

J'ai prêté de l'argent à ex-ami 2000 euros environs, il m'a remboursé petit à petit, il travaille. Il a arrêté de me rembourser, on s'est convenu tous les mois 100 euros, il a arrêté de payer, je lui envoie des SMS ou téléphone, il ne réponds pas. Je ne sais plus quoi faire.

IL me prends en otage.

J'ai gardé les sms qui m'a envoyé.

Puis-je demander un huissier de justice prélever directement sur son compte bancaire à la banque postale.

En vous remerciant de votre aide,

Bien cordialement,

Par **youris**, le **16/11/2015** à **17:19**

bonjour,

pour qu'un huissier fasse une saisie, il faut une décision d'un tribunal.

au-dessus d'un montant de 760 €, la rédaction d'un acte, précisant les modalités de remboursement, est obligatoire et entraîne des obligations fiscales déclaratives.

avez-vous une reconnaissance de dettes ?

salutations